

LES CULTURES

	Betteraves	Pois Protéagineux	Féveroles
Maladies	Cercosporiose Rouille Ramulariose Oïdium	Anthracnose Rouille Botrytis Oïdium	Anthracnose Rouille
Dose Homologuée	1 L/Ha	0,75 L/Ha	0,75 L/Ha
Préconisations	Le 1 ^{er} passage : 1 L/Ha	0,5 L à 0,75 L/Ha	0,5 L/Ha

LES ATOUTS

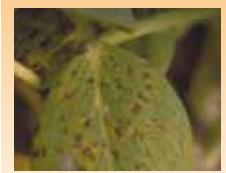
> Sur betteraves

La nouvelle référence efficacité sur cercosporiose



> Sur pois protéagineux et féveroles

Le + rendement, l'efficacité anthracnose

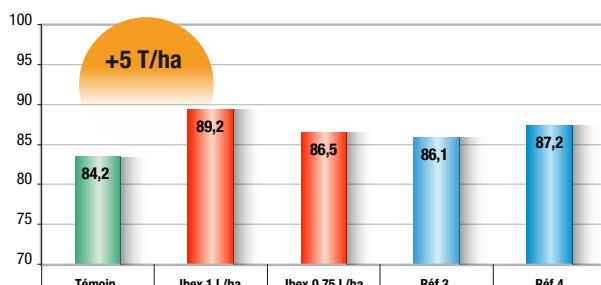


Anthracnose du pois protéagineux

Expérimentation Cristal Union VOUE 2010

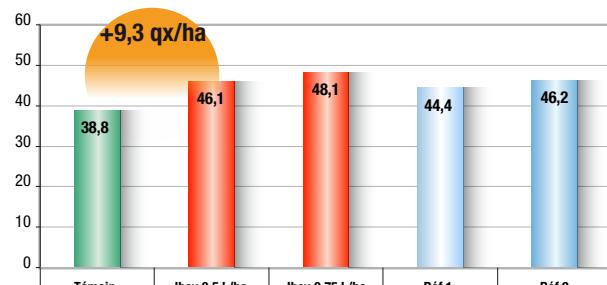
LES PREUVES

> Rendement betteraves (T/ha)



Résultats 6 essais BASF de 2003 à 2010 sur cercosporiose

> Rendement pois protéagineux (Qx/ha)



Résultats 11 essais BASF sur anthracnose (programme en 2 applications)

Carte d'identité

- Marque déposée BASF : Ibex®
- Autorisation de vente N° : 2020429
- Composition : 50 g/L d'epoxiconazole + 133 g/L de pyraclostrobine
- Formulation : suspo-emulsion (SE)
- Conditionnement : bidons de 5 litres
- Usages et doses autorisées :
 - Betteraves : cercosporiose, oïdium, ramulariose, rouille : 1 L/ha
 - Pois protéagineux d'hiver et de printemps : Anthracnose, rouille, pourriture grise, oïdium : 0,75 L/ha
 - Féveroles : anthracnose, rouille : 0,75 L/ha
 - Lupin : anthracnose : 0,75 L/ha

■ Classement toxicologique:

- N – Dangereux pour l'environnement.
- Xn – Nocif.
- R20/22 : nocif par inhalation et ingestion.
- R38 : Irritant pour la peau.
- R40 : Effets cancérogène suspecté ; preuves insuffisantes.
- R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

■ Délai d'emploi avant récolte :

- Betteraves : 28 jours.
- Pois protéagineux d'hiver et de printemps, féveroles, lupin : 35 jours.

■ Nombre de traitement par an :

- Betteraves : 2 mais traitement unique en cas d'arrachage précoce avant le 10 octobre ou apparition tardive des maladies après le 10 août. Intervalle de 28 jours minimum entre les applications.
- Pois protéagineux d'hiver et de printemps, féveroles, lupin : 2. Intervalle de 21 jours minimum entre les applications.
1^{ère} application : début floraison.

■ Distance aux points d'eau : 5 m – Zone non traitée / plantes non cibles : 5 mètres

■ Délai de rentrée dans la culture : 24 heures

■ Protection utilisateur lors de la manipulation du produit :

gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4

Avant toute utilisation de Ibex®, s'assurer de son adéquation avec votre filière de production et avec les recommandations officielles régionales.

Ibex®

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- | | | | |
|--|---|---|-------------------------------------|
| | 1 | Stockez les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 2 | Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 3 | Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 4 | Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 5 | Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 6 | Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. | <input checked="" type="checkbox"/> |

PENDANT L'APPLICATION

- | | | | |
|--|---|---|-------------------------------------|
| | 7 | Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|---|---|-------------------------------------|

APRÈS L'APPLICATION

- | | | | |
|--|----|---|-------------------------------------|
| | 8 | Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 9 | Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 10 | Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®
* Marque déposée Sté PANTEK France | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	N° Vert 0 800 887 887 APPEL DIRECT DEPUIS UN TÉLÉPHONE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

www.agro.bASF.fr

Edition septembre 2011 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur final de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du n° AZUR BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Dangereux - Respecter les précautions d'emploi, lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation – 323MCLHBED0811R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**